Les avancées obtenues par
les élu·e·s CGT en conseil de promo

- L'obtention d'une semaine de congé à la Toussaint pour les stagiaires débutant leur formation le 1er septembre.
- Adaptation accrue du contenu des « capsules » déroulées en autonomie au travail individuel ;
- Un retour par les chargés d'enseignement sur les séances déroulées en autonomie lorsque cela l'exige afin d'éviter toutes incompréhensions de la part des stagiaires ;
- Plus de souplesse sur les retards lorsque cela est dû à des problèmes de transports ;
- La prise en compte de deux critères supplémentaires dans le cadre des demandes de 1ère affectation ;
- Lien fait entre l'ENFiP et la direction d'affectation d'un stagiaire en situation de handicap afin que son poste de travail soit adapté à son arrivée ;
- La mise en place d'Auto-test afin de permettre aux stagiaires de mesurer leurs connaissances acquises et de mieux se préparer aux UC ;
- Le positionnement de la journée de cohésion non plus en fin d'année pendant l''épreuve de rattrapage mais bien en début de scolarité ;
- L'envoie des emplois du temps en amont afin de permettre aux stagiaires de s'organiser dans leur quotidien.

Les élu·e·s CGT proches de vos préoccupations !

POUR ÊTRE ÉCOUTÉ et peser dans les négociations,

POUR AGIR pour faire aboutir les revendications,

POUR COMBATTRE les politiques d'austérité à l'égard de l'ensemble des fonctionnaires,

POUR AMÉLIORER nos conditions de travail,

POUR DÉFENDRE notre statut plus que jamais menacé par la loi de transformation de la fonction publique,

POUR REVALORISER le point d'indice et nos régimes indemnitaires en tenant compte de l'augmentation du coup de la vie,

POUR LUTTER CONTRE le démantèlement de la DGFiP, les suppressions d'emplois, l'abandon des missions par le biais d'externalisations massives, la remise en cause des règles de gestion et la disparition des CAPN.

Le 17 novembre 2026

VOTEZ CGT FINANCES PUBLIQUES

cgt FINANCES PUBLIQUES

cgt Le 17 novembre 2026 cgt

ÉLECTIONS
AU CONSEIL DE PROMOTION
des Contrôleurs programmeurs,
techniciens géomètres et inspecteurs stagiaires

Le 17 novembre 2026

Qu'est-ce que le Conseil de Promotion ?

C'est l'organisme institutionnel au sein de l'ENFiP où siègent :

- Les représentants des stagiaires élus ;
- Des représentants de l'administration.

Le Conseil de Promotion traite :

- Du fonctionnement de l'ENFiP ;
- De l'organisation de la scolarité ;
- Du contenu de la formation et des contrôles de connaissances ;
- Des techniques pédagogiques mises en œuvre pendant la scolarité ;
- De tout ce qui concerne votre environnement (hébergement, restauration, ...).

Tous les domaines de la vie de l'ENFiP y sont évoqués par l'intermédiaire des représentants que vous élirez. C'est le lieu où peuvent s'exprimer les attentes et les difficultés des stagiaires et où des réponses concrètes peuvent être apportées.

Pourquoi choisir la CGT et ses représentants ?

La CGT qui a fêté ses 130 ans l'an dernier a à cœur de défendre les intérêts des salariés, Syndicat ouvert à tous, femmes, hommes, actifs, privés d'emplois et retraités, un de ses principaux but est de défendre les droits, intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs des salariés.

C'est dans ce cadre qu'au côté des salariés elle a gagné tous les conquis sociaux qui cimentent aujourd'hui la société française, congés payés, réduction du temps de travail, sécurité sociale, droit du travail, statut de la fonction publique….

La CGT et ses militants porteurs de valeurs humanistes, féministes, de solidarité, de fraternité et de paix entre les peuples œuvrent au quotidien à la transformation de la société :

- Égalité femmes/hommes et lutte contre les discriminations.
- Sécurité sociale intégrale (100 % sécu).
- Défense d'un service public de qualité et des moyens humains et financiers pour exercer les missions.
- Fiscalité plus juste.

Rien n'est écrit d'avance, **l'avenir nous appartient...**

La formation professionnelle

Depuis le début des années 2020, guidée par la seule logique de réduction des coûts des scolarité, la DGFiP a décidé de manière unilatérale de raccourcir les formations en établissements qui sont passées de :

- 12 à 8 mois pour les inspecteurs stagiaires ;
- 8 à 6 mois pour les contrôleurs stagiaires ;
- 8 à 7 mois pour les contrôleurs programmeurs stagiaires ;
- 12 à 8 mois pour les techniciens géomètres stagiaires.

Pour autant, le contenu des formations dispensées à tendance à s'accroître et le volume horaire des cours diminue de manière drastique. Le temps pour assimiler les connaissances est réduit d'autant…

L'affectation obtenue en début de scolarité détermine la formation au premier métier des inspecteurs et contrôleurs stagiaires.

De fait, les formations métiers sont guidées uniquement par les besoins des directions.

Enfin, l'administration a décidé de mettre en place une journée dite en autonomie où les stagiaires déroulent les cours en dehors des établissement de formation sans le soutient d'un chargé d'enseignement. Nous comprenons l'intérêt des stagiaires pour cette journée en autonomie qui leur permet « une respiration/pause » bienvenue dans une scolarité vécue comme trop dense. Pour autant, la CGT Finances Publiques tient à rappeler l'importance d'une interaction stagiaires/stagiaires et apprenants/sachants pour assimiler les connaissances.

LES REVENDICATIONS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES :

- Un temps de formation calibré en fonction de la densité des enseignements dispensés, avec des temps de reformulation permettant la bonne assimilation des notions enseignées induisant de fait, la suppression des cours en distanciel.
- Une formation initiale permettant l'acquisition de bases théoriques solides utiles pour toute la carrière, pour tous les publics (internes comme externes) avec une réelle alternance école/mise en pratique dans les services.
- Suppression du caractère probatoire du stage pratique. Le but du stage doit être de mettre en pratique la théorie. C'est pourquoi, la CGT demande : le libre choix des stagiaires pour leur lieu de stage pratique, un véritable tutorat sur la base du volontariat et intégré réellement dans la charge de travail et l'évaluation des agents tuteurs.
- L'intégration des 1ères affectations des stagiaires au mouvement général à l'ancienneté administrative recalculée.

Un meilleur équilibre de la scolarité

- Une scolarité en phase avec la réalité des services ;
- Avoir le temps nécessaire pour faire et corriger les exercices en cours avec l'aide du chargé d'enseignement ;
- Des modules adaptés pour que les chargés d'enseignement puissent terminer leurs cours et reformuler pour permettre aux stagiaires de les assimiler ;
- Consacrer la semaine précédant les évaluations aux reformulations et aux exercices pratiques ;
- Des semaines de cours avec trois demi-journées libérées dont le lundi matin et le vendredi après-midi ;
- Améliorer les conditions matérielles, en ce qui concerne notamment les locaux, les conditions « extrascolaires » (logement, crèche, parking…) ;
- Revaloriser le régime indemnitaire (primes, remboursements, avances…) les stagiaires ne doivent pas en être de leur poche pour se former !
- Revaloriser les salaires à travers l'augmentation du point d'indice ;
- Dégager du temps pour permettre de véritables séances de soutien et de reformulation...
- La suppression de l'UC comportement/ intégration qui est subjective et n'est d'aucune utilité pédagogique.

la cgt Une force à vos côtés

Vos candidat·es



PASTOR Emmanuelle
ISF Toulouse

PERRET Matthieu
ISF Toulouse

ROCHET Emmanuel
CSP Toulouse

BIDOT Robin
ISI Toulouse

PAIRE Jérôme
ISI Toulouse

BENALI Firdaouss
CSP Toulouse

MILHORAT Matthieu
ISF Toulouse

HUBERT Alex
TG Toulouse

PRUVOST Adeline
CSP Toulouse

SUAU Pierre
TG Toulouse

RAFIER Thomas
ISI Toulouse

Luttons ensemble pour gagner une formation initiale de qualité !